

[Date de publication]

DISCOURS DU PRESIDENT JEAN-FRANÇOIS MARY
« UN BUDGET 2021 AU CŒUR DE LA RELANCE ET CONFIAIT
DANS LES CAPACITES DU PAYS DE REDON »

Mes chers collègues,

Bienvenue et merci pour votre présence, en salle ou à distance, en ce moment clé de notre vie communautaire. Séance de vote du budget primitif 2021, acte majeur de notre vie démocratique.

I. Départ d'Hélène Girard

Tout d'abord quelques mots personnels pour Hélène Girard, notre Directrice des finances, marchés publics, cheville ouvrière de ce long travail pour construire le budget le plus sincère possible dans une période pleine d'incertitude.

Avec son équipe, ils ont répondu présents sur tous les fronts : celui de l'urgence des mesures anti covid, de soutien à l'action des services opérationnels, d'aide aux acteurs du territoire ; aussi bien que celui du temps long pour conforter les moyens de notre projet de territoire et ses investissements structurants.

Ce budget est le dernier qu'Hélène Girard aura brillamment préparé pour notre intercommunalité.

En effet, comme tous les serviteurs de la chose publique, Hélène Girard est amenée à connaître des mutations régulières dans son déroulement de carrière et c'est la ville d'Ancenis qui bénéficiera désormais de ses talents. En votre nom, je veux exprimer à Hélène toute notre gratitude pour son engagement, sans faille, au service de REDON Agglomération, de nos concitoyens du Pays de Redon.

Hélène, nous vous souhaitons plein succès dans vos nouvelles fonctions.

II. Un Budget Primitif 2021 de résistance et de conquête

Ce premier budget du mandat que je vais proposer au vote doit préparer l'avenir dans un contexte où toutes les prévisions sont par nature incertaines au regard du choc sans précédent du Covid.

Il est donc le fruit d'une démarche exigeante de préparation et de concertation menée entre les élus (VP, CC délégués, maires) et les directrices et directeurs de la collectivité. Je remercie particulièrement Daniel Barre, VP aux finances pour le travail de préparation mais aussi tous les collègues VP et CC délégués.

En tout point conforme aux orientations budgétaires, notre collègue en fera une présentation exhaustive et pédagogique comme à son habitude.

C'est un budget de résistance et de conquête qui prépare demain.

Budget de résistance à la crise en soutenant les forces vives, entreprises, associations, communes, citoyens tant par des mesures exceptionnelles que par nos politiques.

Pour 2020, le coût de la crise sanitaire est estimé à environ 800 000 euros.

Au-delà de la diminution des recettes liées à la fermeture de certains équipements (220 000 euros) et des dépenses supplémentaires (580 000 euros), les élus ont acté, dès la sortie du premier confinement, la mise en œuvre d'un plan de relance économique.

Cela s'appelle la solidarité.

Le dernier exemple en est la mise en place de nombreux lieux d'accueil pour rompre l'isolement des étudiants à laquelle contribuent de nombreuses communes épaulées par 2 lieux privés. C'est l'expression de notre tradition locale de solidarité.

Soyez-en remerciés, tout comme le CER France et Odysseo.

Nous ne nous arrêterons pas là et je vous proposerai prochainement d'initier une action avec les entreprises de notre territoire pour que chaque étudiant puisse trouver un stage conforme à ses aspirations et proche de chez lui.

Budget de conquête, car il est confiant en l'avenir et au cœur de la relance via toutes nos compétences.

Il est axé sur deux objectifs :

- Maintenir un niveau d'investissement élevé au service du développement et de l'attractivité de notre agglomération,
- Et rester mobilisés pour la qualité de vie de ses habitants.

A. Une capacité d'autofinancement préservée pour un programme d'investissements ambitieux

Plus de 41.5 millions d'euros, tous budgets confondus, sont au cœur de ce programme d'investissement ambitieux pour l'année 2021, dont 15.3 millions d'euros au titre du budget principal.

Cela est d'abord possible par une saine gestion lors du mandat précédent qui nous permet d'inscrire une épargne nette en progression de 8.7% en comparaison du BP 2020.

Soit une épargne consolidée de 3 400 000 €. Ce qui permettra de financer le programme 2021 sans recours à l'emprunt.

Nous préserverons ainsi des marges utiles pour la montée en puissance du projet de territoire.

J'entends évidemment certaines remarques sur cette prudence et la nécessité pour les collectivités de faire de la relance keynésienne, à l'instar de l'Etat. Nous le faisons, les chiffres sont là.

Le total consolidé de tous les budgets s'élève à 104 194 505.41 € en progression de 7% !

Mais nous n'avons pas la même autonomie financière.

La solvabilité de toutes les collectivités va très clairement se dégrader, au regard des derniers ratios publiés, ceux des comptes administratifs 2019. C'est en tous cas l'analyse de Michel Klopfer, spécialiste reconnu des finances publiques. Mais l'emprunt est un levier de développement, ne l'oublions pas dans la mesure où les taux d'intérêts sont inférieurs aux taux de croissance. C'est une règle d'or en économie et gestion.

De plus, en 2021, pour la première fois le déficit de fonctionnement de l'Etat dépasse le montant total de ses charges de personnel, lesquelles sont donc financées par emprunt intégralement ! C'est l'application du Quoiqu'il en coûte annoncé et tenu par le Président Macron.

Si le PLF 2022 ne devrait pas être une potion trop amère pour le bloc local, gageons que le PLF 2023 verra les choses se dégrader, au moment où notre PPI sera à sa vitesse de croisière. Parce qu'on ne prête qu'aux riches, je vous propose de faire le choix du pilotage des marges de manœuvre budgétaires dans le temps du mandat.

Nous resterons ainsi du bon côté d'une moyenne de solvabilité qui va elle-même se dégrader de sept à huit ans en tendance, toujours selon Michel Klopfer.

Par ses choix au cours du précédent mandat et en maintenant des capacités d'autofinancement suffisantes, notre agglomération a préservé sa capacité à financer ses investissements, confortant son rôle clé dans la solidarité territoriale.

Quelques exemples donneront à voir cette action à 360 degrés :

- 1.4 million d'euros dédiés au maintien en bon état des équipements communautaires et à la qualité des services publics (voirie, petite enfance, bâtiment, équipements culturels, ...).
- 4.5 millions d'euros fléchés pour la politique de solidarité envers les communes membres 2014-2020 (2.9 M€), le projet de très haut débit (1 055 K€) et la mise en œuvre opérationnelle de l'OPAH (490 K€).
- 4.8 M€ pour les projets structurants dont les principaux sont :
 - La finalisation de la base nautique sur le site de la Corderie, à Saint-Nicolas-de-Redon (534 K€),
 - La poursuite de la renaturation du quartier portuaire de Redon (800 K€),
 - La maîtrise d'œuvre et les travaux sur les nouveaux parcs d'activités de la Vallée du Couchant et de Tournebride (965 K€),
 - Le maintien d'un programme d'acquisitions foncières (480 K€),
 - Les études pour la réalisation d'un port technique,
 - Les premières actions du schéma de navigation, sous maîtrise d'ouvrage communautaire (120 K€),
 - La sécurisation indispensable du système d'informations de la Communauté (270 K€).
 - La poursuite du projet Data Center (1.5 ME).

B. Une mobilisation sans faille pour la qualité de vie des habitants

Nous agissons pour la qualité de vie des habitants au travers du budget général et des 12 budgets annexes (21 déclinaisons !) : 29 ME mobilisés au budget général et 62 ME au total consolidé.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont maîtrisées (+0.4 %) : Chaque dépense a été appréhendée par ordre de priorité et avec une recherche d'optimisation.

Les charges de personnel représentant 33 % des dépenses réelles de fonctionnement. Une réflexion devra être menée en 2021, à l'échelle du bloc local (mutualisation, services communs, ...) afin de disposer d'un niveau efficient de compétences. J'y reviendrai.

L'essentiel des hausses est porté par les contributions versées aux organismes œuvrant pour la compétence GEMAPI et des subventions d'équilibre au profit de certains budgets annexes, essentiellement les budgets annexes piscines et transports scolaires & urbains.

En soutien aux actions menées en faveur du dynamisme du territoire, les subventions aux associations et organismes sont reconduites au même niveau que 2020 et seront attribuées à l'issue de l'examen des demandes par les commissions.

Enfin, la politique de solidarité envers les communes membres se concrétise par l'inscription des crédits nécessaires à l'attribution et au versement des engagements pris sur la période 2014-2020, à savoir 2.9 M€ restant à verser ou à engager.

Les nouvelles modalités de la solidarité communautaire seront précisées dans le pacte fiscal et financier à intervenir sur le 2e semestre.

Dans cette attente, conformément à mon engagement, une enveloppe a été préservée à hauteur de 900 K€ en fonctionnement, tenant compte des capacités d'autofinancement de l'Agglomération, et de 300 K€ en investissement. Je vous propose donc d'inscrire 1.2 M€.

C. Des services rendus à la population de qualité et au juste cout

Derrière chaque budget annexe se cache un service essentiel pour nos concitoyens, que ce soit en matière de développement économique d'accès à la culture au sport et au loisirs, de la santé avec l'eau et les déchets... Quels sont ces budgets annexes ?

1. Budget annexe développement économique

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 2 116 600 €.

On peut citer des actions fortes :

- Crédits d'études pour la définition de la stratégie locale du commerce.
- Subventions aux associations reconduites sur les bases de 2020, à savoir 73 K€.
- PAT : projet alimentaire de territoire et projet ferme de Cranhouët vont permettre de développer des actions autour des questions agricoles (offre alimentaire locale, stratégie agricole foncière, ...)

En termes d'investissement, les dépenses réelles sont de 3 573 788.86 €, dont 1 009 245.45 € pour les dépenses d'équipements, portant essentiellement sur

- La finalisation de la nouvelle offre d'immobilier d'entreprises (748 K€),
- Le maintien d'un engagement fort en faveur des acteurs économiques, à travers le Pass commerce (160 K€),

2. Budget annexe théâtre

Scène conventionnée d'intérêt national, Le Canal a été particulièrement touché par les conséquences de la pandémie, avec une fermeture qui se prolonge.

La proposition de budget primitif pour 2021, s'équilibrant à 1 306 121.92 €, tient compte des différents reports de spectacles et maintient le cap d'une nouvelle programmation en 2021 et des remboursements faits aux spectateurs.

Par ailleurs, nous avons maintenu la rémunération des artistes programmés malgré les annulations. Un temps d'échanges a été pris avec chaque association pour connaître sa situation, et pour déterminer si le projet proposé pour 2020 était annulé, maintenu ou adapté (à la date d'avril/mai 2020).

Dans la majorité des cas, les montants des subventions 2019 ont été reconduits, avec une volonté affirmée de soutien des associations. L'idée était aussi évidemment, par ricochet, de soutenir les artistes.

3. Budget annexe piscines intercommunales

Second service budgétairement exposé, avec la fermeture des trois établissements communautaires, le budget primitif intègre à la fois la perte des recettes, mais aussi le remboursement des abonnés.

La subvention d'équilibre du budget général doit donc être ajustée à la hausse, en passant de 1 738 000 € à 1 874 000 €.

Outre les opérations courantes de renouvellement des petits équipements, le programme d'investissement 2021 intègre les crédits d'études en vue de la réhabilitation de la piscine de Redon. Je n'oublie pas que nous sommes Terres de jeu 2024 dans le cadre des jeux olympiques sur les sports d'eau.

La piscine intercommunale a sans nul doute besoin d'un rajeunissement en profondeur, après 20 ans de bons et loyaux services. Nous sommes déterminés à le mener et avons inscrit les études préalables dans nos orientations budgétaires. Le projet est lancé.

4. Budgets annexes lotissements

Il s'agit là des crédits pour les opérations de viabilisation complémentaires rendues nécessaires par la vente de certaines parcelles et pour la gestion des stocks de terrains viabilisés.

Ainsi au titre du « lotissement ZA Lande St Jean », les crédits nécessaires à la défense incendie et au raccordement électrique sont ouverts à hauteur de 1 210 000 € avec des recettes de cession en face.

Courant 2021, c'est l'opération « parc d'activités Vallée du Couchant » qui sera lancée à Pipriac. Le PA de Tournebride suivra dès finalisation de la maîtrise foncière.

5. Budget annexe transports scolaires et urbains

Il traduit la compétence mobilités sur les transports scolaires et urbains, ainsi que la mobilité durable (location de vélos à assistance électrique, ...), au bénéfice de l'ensemble du territoire communautaire.

Au total, c'est un budget global de 4 660 621.30 €, dont 4 479 011.64 € en fonctionnement et 181 609.66 € en investissement.

L'année 2021 se caractérise par le renouvellement d'une part conséquente des marchés de transports, avec une anticipation à la hausse. En effet, la Communauté assure cette compétence en régie, avec le recours à des prestataires de services, dans le cadre de marchés. Ce seul poste représente 82 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Avec des recettes tarifaires peu mobilisables (9.9 % des recettes réelles de fonctionnement) et des dotations de transfert des régions ou des communes figées aux valeurs de transfert, la subvention d'équilibre du budget général doit être sensiblement abondée : 1 045 000 € contre 815 000 € au budget primitif 2020.

C'est là, mes chers collègues, une aide directe au pouvoir d'achat des ménages puisque ceux-ci ne règlent que moins de 10 % du coût du transport.

6. Budget annexé régie des ports

Son caractère fluviomaritime exceptionnel en fait un atout pour l'attractivité de la Ville de Redon et au-delà de toute l'agglomération. Nous y mettons les moyens en régie.

Outre le programme annuel sur les équipements portuaires, ce budget va porter la mise en œuvre de projets structurants en 2021, avec la livraison de la nouvelle capitainerie et l'installation de la passerelle de l'avant-port avec l'aménagement des abords.

Ces projets bénéficient de financements importants de l'Etat, de la Région Bretagne et du Département d'Ille-et-Vilaine. Ce programme d'équipement est proposé à hauteur de 1 130 500 €.

7. Budget annexé gestion des déchets

Même au plus fort de la crise, nos agents n'ont jamais failli à leur mission, et ont été remerciés par les habitants.

Je tiens à les en remercier très sincèrement et leur dire tout notre soutien. Certes l'émotion est passée et comme les soignants ils ne sont plus applaudis spontanément, mais je tiens à leur dire que nous savons leur travail et la qualité de leur action matinale. Je salue aussi l'engagement de Jérôme Ricordel. Ce second budget primitif, avec le mode de financement en redevance incitative, confirme les contours financiers de cette compétence, avec des marges de manœuvre restreintes et dépendantes du respect des consignes de tri ainsi que des conditions de renouvellement des marchés.

La section de fonctionnement s'équilibre à 8 155 000 €, avec un financement assuré à 67 % par la redevance incitative (5,5 M€), en complément des subventions versées par les éco-organismes (1 153 500 €) pour l'essentiel.

Outre la progression de la masse salariale (+ 117 K€), les dépenses de fonctionnement varient sensiblement sous l'effet du renouvellement de certains marchés et de la montée en puissance de la taxe générale sur les activités polluantes (+ 284 K€).

En recettes et en dépenses, 900 000 €, sont prévus les crédits nécessaires au reversement au SMICTOM des Pays de Vilaine, de la redevance perçue sur les six communes de l'ex-Pipriac communauté.

Les dépenses d'équipement, proposées à 609 600 €, seront tournées vers le renouvellement des véhicules et équipements de collecte. Le projet de création d'un nouveau centre de transfert va se poursuivre, avec la sélection d'une maîtrise d'œuvre.

8. Budget annexe eau potable

Là aussi, c'est une mission essentielle qui est exercée pour fournir aux habitants une eau sure, sans coupure et au meilleur coût.

Je sais combien Fabrice Sanchez y consacre en temps et en énergie auprès de ses agents. Avec lui, nous restons vigilants et exigeants pour préserver les intérêts du contribuable à l'heure où de grandes manœuvres capitalistiques sont en cours.

Concernant les investissements, outre les travaux sur les réseaux et équipements sur le secteur de Redon et de l'ex-SIE Port de Roche, les dépenses d'équipement comportent également les premiers crédits nécessaires à la réhabilitation de la station de production du Paradet à Redon.

9. Budget annexe assainissement délégué et annexé régie assainissement

Les dépenses d'équipement sont établies à 3 562 968.53 €, pour couvrir l'élaboration du schéma directeur, l'engagement de la maîtrise d'œuvre sur la station d'épuration de Guémené-Penfao, une mise en réserve d'une partie des excédents constitués pour la station de Callac, notamment.

Le programme de travaux 2021, arrêté à 605 000 €, portera sur les réseaux et les ouvrages, ainsi que sur l'élaboration du schéma directeur d'assainissement. Ce document stratégique permettra de déclencher les financements.

10. Budget annexe SPANC délégué et annexé régie SPANC

Les budgets annexés régie SPANC et annexe SPANC délégué s'équilibrent respectivement à 455 451.55 € et 103 399.89 €.

11. Budget annexé production d'énergie photovoltaïque

Compte-tenu de travaux en cours sur un des sites d'accueils des panneaux, la recette de production d'énergie photovoltaïque a été réduite. 2021 devra être mise à profit pour lancer de nouveaux projets. Le projet de territoire y reviendra.

J'insiste sur le fait que le changement climatique est un enjeu auquel nous devons faire face avec lucidité.

Depuis maintenant plusieurs années, REDON Agglomération travaille au développement d'un nouveau modèle énergétique de territoire par la réduction des consommations d'énergie avec des services comme l'Espace Info Energies pour les particuliers, ou le Conseil en Energie Partagé pour les 31 communes. Nous apportons également tout notre soutien dans le déploiement des énergies renouvelables (Plessé et Saint Ganton).

L'objectif est de produire localement plus d'énergies vertes garantissant dans le même temps une plus grande autonomie de notre territoire.

C'est la raison qui nous a amené à investir le champ de l'hydrogène il y a 3 ans alors qu'il n'était encore qu'au stade d'une hypothèse dans la lutte contre le changement climatique. Le déploiement récent des plans hydrogène au niveau national (7,2 Mds €) et européen viennent nous donner raison.

La stratégie hydrogène de REDON Agglomération repose sur 3 axes :

- Accueillir des entreprises produisant des pièces pour l'industrie de l'hydrogène,
- Faire de REDON Agglomération un territoire de formations d'excellence pour l'industrie de l'hydrogène en nous appuyant sur le campus et les lycées,
- Et enfin déployer une unité de production/distribution multi-énergies (hydrogène vert et bio-GNV).

Ce projet est développé avec les syndicats d'énergie d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de Loire-Atlantique (en cours) et fera de Redon un leader des énergies vertes !

12. Budget annexé chantier d'insertion décoration sur faïence

C'est un chantier remarquable qui se démène pour trouver des relais de croissance et d'activités.

Ainsi l'année 2021 sera marquée par le déploiement de la nouvelle activité de production d'urnes funéraires.

Les communes pourraient utilement regarder la production du chantier en termes de tasses par exemple qui pourraient constituer un cadeau symbolique marqueur du territoire pour promouvoir auprès de relais protocolaires et de partenaires.

Le Président de la Région Bretagne m'a ainsi dit qu'il penserait à Redon à chaque café !

III. Un projet de territoire ambitieux et un juste Pacte Fiscal et Financier pour le mener à bien

Vous le voyez, mes chers collègues note action est menée sur tous les fronts.

A l'issue d'une mandature structurante, REDON Agglomération est devenue gestionnaire d'équipements et de services structurants, pesant sensiblement sur les capacités financières de l'agglomération.

Le fait communautaire prend de fait tout son sens, avec la mise en commun de moyens pour satisfaire les attentes du territoire à une échelle intercommunale.

Le pacte fiscal et financier doit apporter les bonnes réponses en matière de solidarité.

a. Le Projet de Territoire, une opportunité à saisir

Ce sera la suite logique du Projet de Territoire en train de prendre forme pour nous projeter ensemble dans l'avenir. J'ai été marqué par la richesse des échanges qui ont lieu dans les 15 commissions y contribuant, et par nos discussions en conférence des Maires lundi dernier autour de trois ateliers :

- Atelier 1 : se former et travailler sur le territoire ou à proximité (Emploi, insertion, formation, numérique, tourisme...);
- Atelier 2 : être acteur de son bien être (Faire de l'activité physique, rompre l'isolement, être inclus dans la société, se cultiver, santé, soutien à la parentalité...)
- Atelier 3 : se nourrir localement et sainement dans un environnement sain (Alimentation, agriculture, eau, biodiversité)

Je remercie tous les Maires, élus, membres de la société civile qui y ont ou qui vont y prendre part activement. La richesse et la qualité de nos échanges semblaient intarissables.

A tel point qu'une deuxième séance nous réunira à nouveau très prochainement Riches de notre diversité, de nos talents, de l'addition de nos forces entre communes et agglomération.

Nous avons la ferme volonté de réussir, à notre échelle, les transitions écologiques, économiques et sociales.

Ces propositions affinées, nous les porterons à la connaissance et à la sagacité de nos partenaires associatifs et du monde économique, au travers du conseil de développement et du collègue des entreprises de l'Agence d'attractivité.

Mais aussi à celle des habitants au travers de notre site internet, pour recueillir leurs propositions d'amélioration et leurs avis.

Le Projet de Territoire est donc véritablement une opportunité à saisir.

b. Le Pacte Fiscal et Financier : un pacte de confiance

Il devra trouver sa traduction dans un pacte fiscal et financier que je soumettrai à votre vote avant la fin de l'année. Nous aurons donc le temps d'examiner objectivement la situation sur le plan rétrospectif et prospectif.

Nous rechercherons le consensus d'une action partagée pour le développement conjoint du territoire et de chacune de ses 31 communes.

Le Pacte Fiscal et Financier : qu'est -ce que c'est ?

Sujet à enjeux de nature politique, activant la sensibilité des élus, le pacte financier et fiscal s'apparente à un pacte de confiance touchant des accords politiques historiques.

Il doit nous permettre, dans l'idéal, de coordonner nos projets communautaires et communaux, leur financement et d'assurer une solidarité financière.

Dans un contexte de raréfaction de la ressource publique, nous devons nous en emparer pour mieux connaître notre territoire du point de vue financier et fiscal, d'en analyser les capacités budgétaires et les efforts des contribuables selon les communes pour réaliser les projets des communes et de REDON Agglomération.

Il devra combiner deux approches, tant en diagnostic, qu'en mesures :

- Une approche attachée à la solidarité financière, visant à compenser une inégale répartition des ressources et/ou à accompagner les communes devant faire face à charges importantes sans oublier l'usage que nos habitants font des services communautaires selon leur lieu de vie ;
- Une approche privilégiant le développement du projet communautaire : accompagner les actions prioritaires : logement pour accueillir des habitants, transition écologique, économique, mise en œuvre de projets structurants...

Nous en discuterons dans le cadre de nos instances en Conférence des Maires élargie dès le mois d'avril, ainsi qu'avec les membres de la commission finances.

Sans tabou, aucun.

L'objectif sera d'arriver à une validation du Pacte Fiscal et Financier par les Maires, puis les conseils municipaux avant approbation par le Conseil communautaire à la fin de cette année.

Voilà mes chers collègues, les quelques propos liminaires que je souhaitais partager avec vous en prélude à ce conseil de présentation budgétaire.

Je fais confiance à notre intelligence collective : comme l'a écrit Albert Einstein, avec d'autres, « là où il y a une volonté, il y a un chemin ». Défrichons le ensemble.

Je vous remercie pour votre écoute et nous souhaite de bons travaux.

Jean-François MARY

Président de REDON Agglomération